



GROUPE CDC

UNSA Établissement Public
UNSA BPIFrance
UNSA ICADE
UNSA CDC Habitat
UNSA Adoma

UNSA SCET
UNSA Société Forestière
UNSA I-CDC
UNSA Transdev
UNSA AGR

UNSA CDC Biodiversité
UNSA SFIL
UNSA CNP

Info Groupe UNSA N° 31

Juin 2021

UNSA Groupe CDC : toujours là !





Salomé Vaillant
Secrétaire Générale de l'UNSA Groupe CDC

La majorité d'entre vous a retrouvé le chemin du bureau. Lors de cette période inédite que nous avons traversée tous ensemble, l'UNSA Groupe CDC a toujours été à vos côtés.

Les négociations se sont poursuivies dans toutes les entités du Groupe Caisse des dépôts, nos élus ont veillé à vos conditions de travail et ont répondu présents pour vous écouter et vous soutenir dans cette période particulière.

Chacune et chacun d'entre nous se sont mobilisés et se sont adaptés à ce nouveau contexte. Nous avons dû réinventer le syndicalisme pour garder le contact avec vous et poursuivre un dialogue social de qualité à votre service.

Côté négociations, l'UNSA sollicite le DRH Groupe pour négocier des accords Groupe sur différents thèmes comme la mobilité ou le télétravail afin de garantir des droits pour toutes et tous. Les agendas sont déjà remplis car l'actualité du Groupe n'attend pas avec entre autres les résultats du Groupe, l'intégration de la Poste, la mobilité groupe...

Je tiens à remercier et à saluer l'extraordinaire travail de l'ensemble des élus de l'UNSA Groupe CDC.

Je vous souhaite un bel été !

Prenez soin de vous !

SOMMAIRE

03. RÉSULTATS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Le Groupe Caisse des Dépôts affiche une belle performance pour l'année 2021.

03. COMPTES DU PERSONNEL À LA CDC

L'UNSA a réussi à maintenir la gestion des comptes du personnel à la CDC.

04. OÙ VA LA POSTE ?

Projet d'évolution statutaire de la Poste qui serait en cours.

06. MOBILITÉ GROUPE

Un parcours professionnel riche et varié pour les personnels du Groupe CDC.

07. L'HUMOUR UN OUTIL RELATIONNEL PUISSANT !

Le secret pour rendre vos réunions attrayantes, engageantes et productives, c'est l'humour.

08. LE SYNDROME « ZOOM FATIGUE »

Les psychologues alertent sur un nouveau risque du télétravail, appelé « zoom fatigue ».

09. AGR

Avec l'UNSA : + 150€ nets en avril pour le personnel AGR.

10. COURCHEVEL

Non à la vente du chalet de Courchevel !

11. ICADE

L'UNSA se bat pour votre pouvoir d'achat.

12. SCET

La CDC fixe une nouvelle trajectoire pour sauver la SCET.

13. DU NOUVEAU CHEZ L'UNSA GROUPE CDC !

14. L'ÉQUIPE UNSA GROUPE CDC À VOTRE SERVICE !

RÉSULTATS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS : +777 MILLIONS D'EUROS

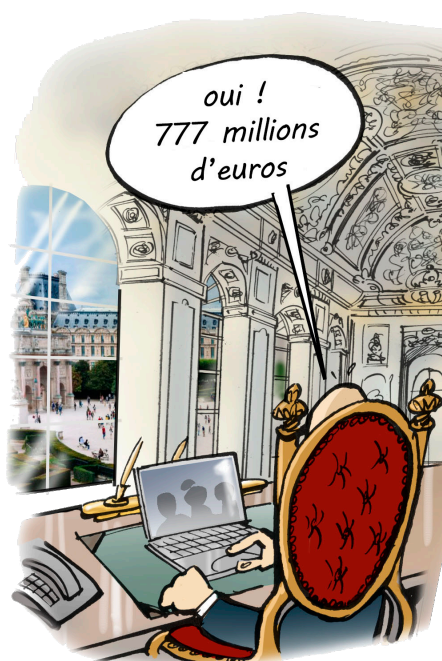
Le Groupe Caisse des Dépôts affiche malgré le contexte une belle performance pour l'année 2021, avec un résultat net positif du Groupe CDC de 777 millions d'euros en 2020, des fonds propres de 51 milliards d'euros (en baisse de 3 milliards d'euros en raison des règles prudentielles et de la baisse des marchés).

L'année 2020 a été marquée par le plan de relance de 26 milliards d'euros, sachant que près de 8 milliards sont déjà engagés.

Éric Lombard, Directeur général du Groupe CDC, a déclaré aux représentants du personnel lors du CMIC du 31 mars 2021 et à la presse que ces résultats vont permettre à la CDC de continuer à soutenir le pays pour affronter la crise actuelle, dans un contexte où elle est aux avant-postes avec, entre autres, la direction de la Banque des territoires qui intervient auprès des régions et des collectivités locales et avec sa filiale Bpifrance en tant qu'intermédiaire des prêts garantis par l'État aux entreprises.

Si l'UNSA se félicite de ces bons résultats, obtenus grâce à l'investissement et à l'engagement sans faille des personnels et des actions prises par la Direction générale au niveau économique, elle revendique, plus que jamais, un accord Groupe de redistribution d'une petite partie des résultats consolidés du Groupe CDC (1%) à tous ses personnels privés et publics.

L'UNSA espère que le Directeur général de la CDC répondra favorablement à cette demande légitime !



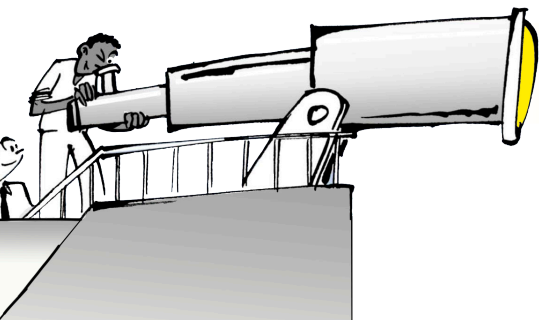
L'UNSA a réussi à maintenir la gestion des comptes du personnel à la CDC

En recherche permanente d'économies, la Direction a souhaité instruire le dossier des comptes bancaires des personnels de la CDC.

L'UNSA a saisi la direction et a demandé qu'une analyse juridique soit effectuée afin que les pistes envisagées ne le soient pas au détriment des personnels.

Après plusieurs interventions, la piste de la fermeture des comptes a été écartée y compris pour les salariés du Groupe CDC !





OÙ VA LA POSTE ?

L'UNSA Groupe CDC a saisi le 21 avril 2021 Sophie Errante, Présidente de la Commission de Surveillance et Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts, au sujet d'un projet d'évolution statutaire de la Poste qui serait en cours.

Ce projet aura inéluctablement des impacts stratégiques et des conséquences financières sur le Groupe CDC.

L'UNSA a demandé des précisions sur la réforme envisagée et le calendrier de mise en œuvre associé, la Caisse des Dépôts étant certainement un acteur majeur de cette réforme en tant qu'actionnaire majoritaire.

L'UNSA a également demandé l'état d'avancement des négociations entre la CDC et l'Etat sur la compensation financière attendue par le Groupe CDC du fait d'un résultat d'exploitation négatif suite à l'effondrement de l'activité courrier.

Au regard des enjeux financiers et de l'impact sur les comptes propres de la Caisse des Dépôts, l'UNSA considère qu'une information régulière et transparente doit être fournie aux représentants syndicaux du CMIC.



UNE RÉPONSE QUI NOUS LAISSE PERPLEXE !

Le 29 avril, le Directeur général, Eric LOMBARD, nous donnait son point de vue dans un courriel dont vous trouverez la teneur ci-après.

A ce stade, l'UNSA reste interrogative et ne partage pas la position du Directeur général sur l'évolution du statut de la Poste en « entreprise à mission ». Le risque est grand de voir la Poste se détourner, dans les années à venir, de ses missions originelles de service public. De même, la création d'un Comité de mission, distinct du Conseil d'administration de la Poste et de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, court-circuitera automatiquement les instances légales existantes, tant à la Poste qu'à la CDC.

Concernant la compensation sur le service universel postal, l'UNSA souhaite qu'elle soit à la hauteur et que le Gouvernement la verse le plus rapidement possible. A défaut, les résultats de la Caisse des Dépôts seront fortement impactés dans les années à venir, voir négatifs, et ce malgré les bons résultats de l'Etablissement public et des filiales du groupe CDC et de l'investissement de ses personnels.

L'UNSA souhaite qu'un débat s'instaure au niveau du CMIC avant cet été et qu'une transparence totale soit faite sur ce sujet.



Réponse d'Éric LOMBARD à l'UNSA :

Madame la secrétaire générale adjointe, chère Béhar,

Vous m'avez sollicité sur (i) le projet de réforme du statut de la Poste comme Entreprise à mission ainsi que (ii) sur la compensation de l'Etat sur le Service Universel Postal.

Je tenais à vous apporter les éléments de réponses suivants.

Concernant le projet de réforme du statut de la Poste comme Entreprise à mission

La loi Pacte a introduit le concept de société à mission. Il s'agit d'une société commerciale dotée d'une raison d'être et tenue de poursuivre des objectifs sociaux et environnementaux, dont l'exécution doit être vérifiée par un organisme tiers indépendant. Depuis le 4 janvier 2020 (date d'entrée en vigueur du décret de mise en œuvre), les sociétés peuvent adopter ce statut.

La Poste a déjà pris des engagements vis-à-vis de la société au travers d'une part des missions de service public et d'autre part de son engagement sociétal (neutralité carbone, véhicules électriques, logistique urbaine, inclusion numérique, partenariats ESS,...).

En outre, dans son Plan Stratégique 2030, le Groupe La Poste a pris l'engagement d'accompagner les grandes transitions sociétales (écologique, numérique, démographique, territoriale). Ainsi, La Poste souhaite devenir une entreprise à mission pour valoriser les actions déjà prises par le Groupe, ce que je soutiens entièrement. Cela entraîne une modification de ses statuts : précision d'une raison d'être et intégration de plusieurs objectifs sociaux et environnementaux avec les modalités du suivi de l'exécution de cette mission.

Les principaux impacts de cette évolution sur la gouvernance de La Poste sont :

- Obligation de constituer un comité de mission, distinct des organes sociaux et devant comporter au moins un salarié de la société : il s'agira du Comité des Parties Prenantes ;
- La désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de vérifier au moins tous les deux ans l'exécution des objectifs poursuivis par la société : il devrait être désigné au deuxième trimestre ;
- La société et ses organes de gouvernance devront veiller à prendre en compte les objectifs visés dans leurs débats et prises de position.

En termes de calendrier, le Conseil d'Administration s'est prononcé ce jeudi 29 avril 2021 sur l'adoption du statut de Société à mission et l'inscription de la raison d'être dans les statuts. Les représentants de la CDC se sont exprimés favorablement. Cela devra désormais être adopté à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 8 juin prochain.

Concernant la compensation sur le service universel postal (SUP)

L'équilibre financier des Missions de Service Public pour La Poste est remis en cause par un SUP devenu déficitaire depuis 2018, déficit largement accentué par la crise sanitaire (déficit du SUP estimé à -1,3Md€ en 2020 alors qu'il était de -525M€ en 2019). Comme vous le savez, l'année 2020 a en effet représenté 3 années de chute en volumes du courrier. La Poste est prête à poursuivre ses efforts opérationnels pour contenir les coûts mais la mission demeurerait tout de même déficitaire à horizon 2025.

La Caisse des Dépôts a également beaucoup contribué au renforcement du groupe La Poste via d'une part l'opération Mandarine qui permet au Groupe d'afficher un résultat net 2020 de 2,1Mds€ contre -1,8Mds€ hors Mandarine (impact de + 4Mds€ pour le groupe LP) et d'autre part l'abandon des dividendes en 2020 et 2021, soit un effort financier pour la Caisse des Dépôts de 800M€. C'est pourquoi j'ai fermement soutenu la demande de La Poste d'une compensation par l'Etat du SUP afin de permettre au groupe La Poste de se développer et de mener à bien son plan stratégique 2030, sans être obligé de réduire significativement le périmètre des services offerts aux Français dans le cadre du SUP.

Soyez assurée que je reste pleinement mobilisé sur ce sujet. Les discussions sont toujours en cours avec l'Etat, je ne peux donc pas vous communiquer à date un montant de compensation, mais ne manquerai pas de le faire dès que l'information sera disponible.

Bien cordialement,

Eric Lombard

MOBILITE GROUPE

Un parcours professionnel riche et varié pour les personnels du Groupe CDC.

Grâce à son insistance, l'UNSA a obtenu de la DRH l'inscription dans l'agenda social 2021 de la négociation d'un accord mobilité Groupe.

Cet accord doit aboutir à la dynamisation des mobilités par la mise en place de passerelles entre les différentes entités du groupe, mais également entre les métiers avec un parcours de formation adapté.

En effet, les mouvements sont peu nombreux !

En 2020, il y a eu :

- 19 mouvements des filiales vers l'EP
- 25 mouvements de l'EP vers les filiales

Pourtant, il existe de nombreux dispositifs permettant aux fonctionnaires et aux salariés d'accéder à la richesse des métiers du groupe, le groupe œuvrant pour l'intérêt général.

Passerelles, bassins d'emplois, droit au retour, référentiel d'emplois commun, plan de formation → l'UNSA sera force de propositions et saura valoriser le travail issu de la table ronde « mobilité Groupe » du congrès.



Behar BENAÏSSA

Secrétaire Générale Adjointe
UNSA Groupe CDC

L'HUMOUR, UN OUTIL RELATIONNEL PUISSANT !



Quand nous entrons en réunion, parfois nous manquons d'enthousiasme. Nous l'avons tous vécu : assister à notre quatrième réunion de la journée, notre capacité d'attention diminue, nous comptons les minutes nous séparant de la fin du Teams... Les réunions se suivent et se ressemblent. Bien sûr, certaines sont plus productives que d'autres, mais la plupart du temps, les participants se sentent peu engagés. Cette sensation s'est accentuée depuis que ces réunions sont devenues virtuelles.

Le secret pour rendre vos réunions attrayantes, engageantes et productives, c'est l'humour.

Et cela n'a rien d'une blague ! Selon une étude récente, rire serait un bon moyen de rendre les réunions moins onéreuses et faciliterait la créativité en suscitant : **de nouvelles idées / des questions / la participation de tous.**

|| L'humour et le rire fonctionnent uniquement dans un collectif parce qu'ils favorisent le lien social et la cohésion.

Nous vous proposons un tour d'horizon des avantages à introduire l'humour dans vos réunions :

1. **Il favorise les rapports humains.** L'humour attire l'attention des individus et crée une connexion immédiate entre vous et votre auditoire, en particulier lors de réunions (virtuelles). Ce qui rend votre communication plus efficace.
2. **Il soulage les tensions.** Chaque jour, vous et vos équipes devez faire face à des situations difficiles : un dossier urgent à traiter, un retournement inattendu... Un commentaire humoristique peut alors détendre les participants et aider à penser plus clairement. Et lorsque votre tension artérielle baisse, vous prenez de meilleures décisions.
3. **Il ancre davantage les informations dans notre cerveau.** Une histoire amusante ancre l'information dans notre cerveau, car elle augmente notre capacité à retenir les informations, aide à faire face aux facteurs de stress quotidiens et retarde le déclin de notre capacité d'apprentissage.
4. **Il améliore la collaboration.** Des équipes qui peuvent plaisanter ensemble collaborent également mieux. L'humour crée un plus grand sens de la communauté.
5. **Il augmente la productivité.** L'humour lors des réunions pourrait augmenter la productivité de façon immédiate et les effets sur les membres de l'équipe pourraient être ressentis jusqu'à deux ans après l'interaction.

Le conseil UNSA : Vous croulez sous les dossiers et vous avez le moral en berne ? Arrêtez-vous et prenez le temps de plaisanter avec vos collègues ou appelez un permanent UNSA.



LE SYNDROME « ZOOM FATIGUE »

La visioconférence permet certes de se réunir à distance, mais elle n'a pas, pour autant, que des avantages. En effet, les psychologues alertent sur un nouveau risque du télétravail, appelé « zoom fatigue ».

QU'EST-CE QUE LA « ZOOM FATIGUE » ?

Zoom est l'un des outils les plus courants pour les visioconférences et a donc donné son nom au nouveau phénomène. C'est un épuisement lié à l'utilisation croissante de logiciels de visioconférence comme Teams, Skype, Zoom..., en télétravail ou même, à titre personnel, pour voir ses proches.

Zoom fatigue, ou plutôt « TEAMS fatigue » à la Caisse des Dépôts, quelles en sont les 4 raisons ?

Un contact visuel abusif

Pendant les réunions « classiques », les participants peuvent se dégourdir les yeux : ils peuvent observer les éléments de décor de la pièce, du mobilier, de la présentation projetée sous leurs yeux – sans se focaliser sur les yeux de leurs collègues.

En visioconférence, tout le monde regarde tout le monde sans échappatoire et ce n'est pas sain. Celui qui écoute est observé au même titre que celui qui parle. Nous sommes tous sans cesse soumis au regard des autres. La quantité de contacts visuels est considérablement augmentée. Quant à la taille des visages sur les écrans, elle est loin d'être naturelle. Cette promiscuité visuelle peut générer du stress. Être aussi proche de la tête de quelqu'un équivaut à dire à notre cerveau qu'il est dans une situation soit amoureuse, soit conflictuelle. Conséquence : il reçoit des signaux erronés et il est surstimulé.

Astuce UNSA : réduire la taille de la fenêtre afin de diminuer le visage de l'interlocuteur et utiliser un clavier externe à l'ordinateur pour augmenter la distance entre soi et l'écran.

Se voir en permanence en vidéo épuise

Dans le monde réel, si quelqu'un vous suivait constamment avec un miroir, de telle sorte que quand vous parlez à des gens, prenez des décisions, donnez votre avis, vous vous voyez dans le miroir, ce serait tout simplement fou. Cet « effet miroir », en plus de ne pas avoir son équivalent dans la vie réelle, est nocif. Un des dangers consécutifs est une perte de l'estime de soi.

Astuce UNSA : Enlever le retour de sa propre vidéo pendant la visioconférence.

Rester assis réduit votre capacité à penser

Qui n'a jamais vu quelqu'un au téléphone faire les cent pas, se balader, ou au contraire s'asseoir confortablement ? Cette mobilité est possible avec une conversation téléphonique, alors qu'elle est plus restreinte lors d'une visioconférence, sans parler de la nécessité d'avoir une bonne connexion, qui implique souvent de rester à son domicile, à portée de sa box internet ou du Wifi. Dommage, surtout lorsque l'on sait que le fait de bouger permet de mieux fonctionner sur le plan cognitif.

Astuce UNSA : Comme les hommes et les femmes pensent mieux quand ils se déplacent (cf. Aristote), n'hésitez pas à bouger de votre siège.

Ne pas pouvoir analyser le langage corporel trouble gravement votre sociabilité

Habituellement, la compréhension d'un discours est complétée par un tas de paramètres non verbaux : les attitudes, les gestes, les mouvements, entre autres. Éléments qui n'existent plus en ligne. Il nous faut faire plus d'efforts pour compenser ce manque corporel. Cela crée une charge mentale supplémentaire, car le traitement de ces signaux est inconscient.

Astuce UNSA : S'il s'agit d'une longue réunion en distanciel, accordez-vous une pause, en utilisant uniquement l'audio pendant quelques minutes.

SANS OUBLIER LES BONNES PRATIQUES

- Eteindre les outils numériques en dehors des heures de travail
- Faire une pause déjeuner sans outil numérique
- Faire au moins 30 mn d'activité physique
- Faire des balades, même dans un rayon de 10km

N'hésitez pas à contacter vos correspondant(e)s UNSA CSSCT si nécessaire !

AVEC L'UNSA : + 150€ NETS EN AVRIL POUR LE PERSONNEL AGR !

La Direction de l'AGR a présenté en mars dernier une situation économique « catastrophique » (terme employé par la Direction) en raison de la pandémie et d'un fonctionnement partiel des restaurants.

Malgré ce tableau négatif que personne n'ignore et que la Direction AGR sait nous rappeler, l'UNSA a défendu prioritairement les intérêts du personnel AGR en réclamant à la fois un système de primes individuelles d'assiduité, mais aussi une prime collective de 200 euros net.

Après 4 réunions de négociation et plusieurs tentatives pour obtenir une

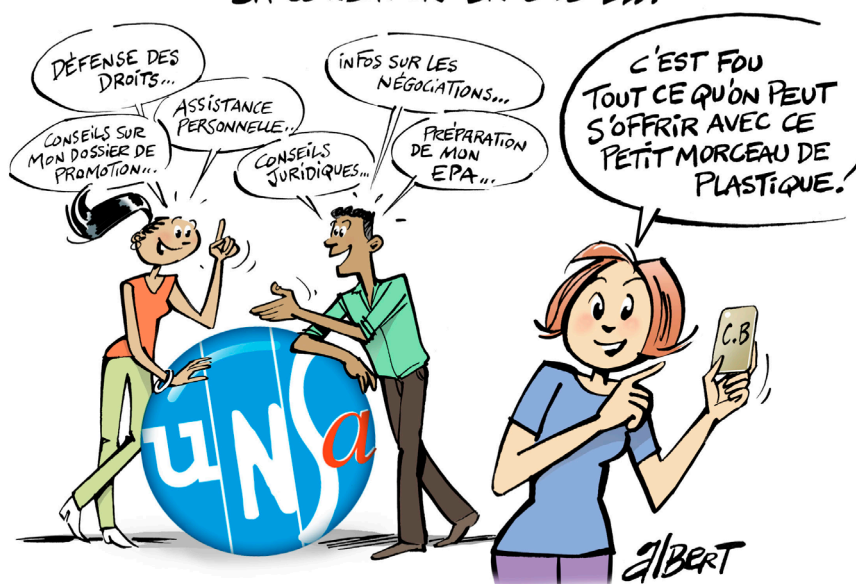
réponse positive à nos revendications, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de valider une prime exceptionnelle de 150 euros nets qui sera versée sur la paie du mois d'avril.

Cet effort financier a été possible grâce à la volonté commune de soutenir l'AGR du côté des administrateurs et des organisations syndicales.

L'UNSA se félicite de ce coup de pouce financier qui viendra récompenser une partie des efforts du personnel AGR !

EN 2021, ADHEREZ À L'UNSA !

ON PEUT MAINTENANT ADHÉRER À L'UNSA ET PAYER SA COTISATION EN C.B. !...





**CHALET de COURCHEVEL :
COMPENSATION POUR LA SAISON 2022.**

NON A LA VENTE DU CHALET DE COURCHEVEL !

La Direction a pris la décision ferme et définitive de se séparer du chalet de Courchevel, ou plutôt de ne plus en faire bénéficier les collaborateurs du groupe CDC. En effet, il est fort probable que cet actif reste dans le giron de la CDC. Le Directeur général s'est engagé à plusieurs reprises, en contrepartie de cette « cession », à compenser la perte de cette prestation historique par l'octroi d'une subvention au COSOG qui permette au plus grand nombre de partir au ski sur un éventail plus large de stations.

A ce stade des négociations, le compte n'y est absolument pas !

Après trois réunions, et sans arguments tangibles, **la DRH propose aux organisations syndicales une subvention de 450 K€, soit deux fois moins que l'évaluation réalisée par l'UNSA.** Le montant évoqué par la DRH ne permettra bien évidemment pas au COSOG de proposer des séjours hiver/été de qualité hôtelière, mais tout juste **des locations d'appartements bas de gamme.**

Est-ce le fait du DG, du DRH ou des deux ?

Nous sommes en droit de nous poser la question car nous avons été convaincus par la volonté du Directeur Général lors de la réunion du 15 janvier de compenser cette perte que subissent les personnels.

L'UNSA est opposée à la cession du chalet de Courchevel et demande au Directeur général de renoncer à la suppression de cette prestation.

A défaut, l'UNSA demande au directeur général d'accorder au COSOG une subvention à la hauteur de son engagement, à savoir celui de compenser la perte du chalet de Courchevel et de permettre à un plus grand nombre de collaborateurs d'accéder à une prestation montagne, hiver comme été, dans des conditions équivalentes.

L'UNSA SE BAT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT



INTÉRESSEMENT

L'UNSA refuse le low-cost !

Le discours pessimiste de la Direction ne reflète pas la réalité : la santé économique d'Icade est loin d'être dégradée au vu de la distribution de dividendes de plus de 300 millions en 2021 ! **L'UNSA n'accepte pas les propositions low-cost de la Direction et revendique a minima :**

	Propositions initiales de la Direction	Contre-propositions de l'UNSA
Durée accord	1 an	3 ans
Critères CFNC + RSE	Répartition 70/30	Répartition 80/20
CFNC :	5,5 % à l'objectif	7,5 % à l'objectif
Progression	Bi-linéaire (+ rapide après 100 %)	Linéaire de 90 à 110 % (100 %)
RSE :		
Critère bas carbone	90 % de "diplômés" formations bas carbone	80 %
Critère STPA	380 K€ facturés en 2021	200 K€ facturés en 2021
Répartition individuelle	60/40 (60 % temps présence / 40 % salaire brut)	80/20 (80 % temps présence / 20 % salaire brut)
Abondement	-	L'UNSA a demandé que ce sujet soit corrélié aux négociations sur l'intéressement.

Nos propositions sont cohérentes avec les résultats d'Icade. L'UNSA refuse d'être prise en otage et ne signera pas un accord au rabais !! UNSA, CGT et CFE-CGC porteront ces revendications en Intersyndicale.

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Un accord signé dans l'intérêt de tous ...

La proposition initiale de la Direction ne prévoyait aucune enveloppe d'augmentation individuelle pour l'année 2021.

Après de longs mois de négociation, l'UNSA a accepté de signer l'accord NAO actant :

- le versement de la prime « Macron »
- une enveloppe d'augmentation individuelle de 0,7 % a minima.
- une clause de revoyure en septembre 2021 permettant de porter cette enveloppe à 1 % de la masse salariale brute en fonction des résultats du 1er semestre 2021.
- l'engagement de la Direction de finaliser fin 2021 les travaux portant sur les objectifs définissant le versement des parts variables sur la base de critères identifiables et quantifiables.

L'UNSA regrette que la Direction n'ait pas retenu, entre autres, sa proposition de distribuer 50 actions gratuites aux collaborateurs.

PRIME DE PERFORMANCE

Une distribution qui fâche ...

Vous avez été très nombreux à nous exprimer votre mécontentement !

Malgré ses multiples mises en garde auprès de la Direction sur l'absence de critères réglementés d'attribution de la prime de performance, l'UNSA déplore comme vous cette distribution encore plus inégalitaire que d'habitude et la baisse très significative des montants versés. Dans le contexte actuel et pour plus d'équité, l'UNSA a revendiqué le versement d'une prime de 1 500 € bruts a minima pour chaque collaborateur. **La Direction a refusé cette proposition.**

LA CDC FIXE UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR SAUVER LA SCET

Pendant des mois, l'UNSA a interpellé la Direction générale sur le devenir de la SCET (filiale historique du Groupe CDC).

Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du projet de redressement présenté au CMIC le 31 mars 2021 par le Directeur général de la CDC !

Toutes les parties prenantes se sont mobilisées pour travailler de façon investie sur le sort de cette filiale : organisations syndicales, Direction générale et Commission de surveillance.

Cette mobilisation collective a abouti à une issue positive : la Direction générale de la CDC, actionnaire à 100% de la filiale, vient de donner une nouvelle feuille de route pour les 3 années à venir avec le but de redresser financièrement la filiale, de la recentrer sur son cœur de métier le conseil, de maintenir les emplois et de mieux associer les personnels au plan de redressement.

La SCET est utile aux territoires, elle compte donc pour la CDC, il faut collectivement se mobiliser pour la redresser, sauver les emplois et protéger le capital humain au sein du groupe.

L'UNSA a demandé à la direction de :

1. Mettre en place une gouvernance adaptée et un suivi rapproché par l'actionnaire.
2. Construire et clarifier un modèle économique qui favorisera un pilotage financier plus performant.
3. Construire une politique RH renouvelée et partie prenante de la transformation.
4. Mettre en œuvre les conditions permettant un management participatif pour faire adhérer les salariés au nouveau projet d'entreprise et rétablir la confiance.
5. Instaurer un vrai dialogue social.

La CDC saura relever le défi si elle en a la volonté politique et opérationnelle.

La mise en œuvre de ce plan d'actions a démarré par la séparation des mandats de Président et de Directeur Général : nomination de **Romain Lucazeau** comme directeur général et de **Carole Abbey** comme présidente à compter du 1er juin.

L'UNSA se félicite que la Commission de surveillance et la Direction générale aient écartées toutes pistes de "vente par appartements" ou d'une cession totale de la SCET. L'UNSA insiste particulièrement sur la nécessité de retrouver la confiance des salariés et de renouer un véritable dialogue social avec leurs représentants.



DU NOUVEAU CHEZ L'UNSA GROUPE CDC !



Michaël Fossé
SCET

Michaël Fossé a rejoint l'UNSA Groupe CDC en juin 2021. Il est délégué syndical et représentant syndical au CSE de la SCET.



Sabine Michel-Durand
SFIL

Sabine Michel-Durand et ses adhérents ont intégré l'UNSA Groupe CDC en fin d'année dernière. Sabine Michel-Durand est la correspondante UNSA au sein de la SFIL et elle est également Déléguée syndicale de groupe depuis janvier 2021.

Bienvenue à eux deux dans cette belle aventure !



L'équipe UNSA Groupe

L'équipe des permanents de l'Etablissement public.

					
Salomé VAILLANT 06 43 53 42 52	Béhar BENAÏSSA 06 02 10 83 49	Jorge RICARDO 06 38 85 80 55	Aline SANCHEZ-OPPISI 06 45 26 90 28	Vincent ARQUER 06 37 91 21 28	Marie-Claire BA 06 49 32 01 15
Ile-de-France  56 rue de Lille, 4 ^{ème} étage, Pièce 4030 Austerlitz 1, Étage E2, Pièce E127 Austerlitz 2, Étage E2 Sud, Pièce 026					
	Valérie BONNEAU 06 37 31 31 28	Julien BOTTEMANNE 06 38 53 96 18	Anne-Lise FENET 06 75 24 60 20	Pierre FOURCAIL	Laetitia GUEDON 06 02 11 39 53
					
Bordeaux  Rue de Vergne, Pièce 1151 et 1152	Laurence MOROSINI 06 84 93 83 45	Maguy POSE 07 85 71 86 51	Christine RADEAU 06 65 85 11 84	Laurent VITTECOQ 06 87 79 04 86	Céline WARIN 06 38 77 36 35
Angers  24, rue Louis Gain, Pièce ES 3 et 2B					
	Valérie ANSO 06 82 80 57 14	Jérémie BAIS 06 42 41 19 32	David BLE 06 07 82 53 41	Emilie COSTE-LOURET 06 70 55 76 24	Christian GIBOUIN 06 40 46 98 47
					
	Séverine POTIER 06 48 19 54 82	Eric DIBLING 06 37 61 41 06	Penda DIOUM 07 88 60 13 91	Nathalie TRUBERT 06 82 87 85 02	Patricia VINCENT-LASBATS 06 47 30 38 15

CDC à votre service !



L'équipe des représentants des filiales du groupe cdc.

GROUPE CDC



ICADE

Corinne BELLANGER

01 41 57 89 68



BPI FRANCE

Michel VIAL

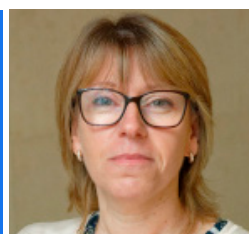
04 72 60 57 84



BPI FRANCE

Philippe FLEURENTIN

03 87 69 03 75



BPI FRANCE

Fabienne FOURLIN

01 41 79 88 43



BPI FRANCE

Mathieu COGNET

01 41 79 99 97



ICDC

Nathalie BOUCLY

01 58 50 65 16



ICDC

Patrick BUSSY

01 58 50 54 27



TRANSDEV

Stéphanie BACHELET

01 74 34 22 48



SFIL

Sabine MICHEL-DURAND

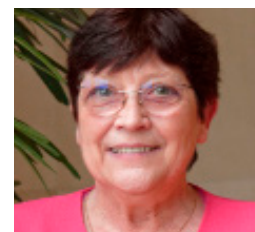
01 73 28 86 08



AGR

Sylviane GLOUX

02 41 05 21 17



CDC HABITAT

Marie-Thérèse VALLET

06 82 16 18 29



CDC HABITAT

Karine GIORDANO

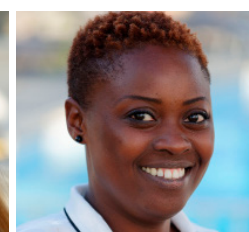
04 78 95 59 28



CDC HABITAT

Isabelle GASPAR

01 80 49 79 00



CDC HABITAT

Jocelyne MENDY

01 79 78 09 64



ADOMA

Said AKIL

01 40 61 43 62



CDC BIODIVERSITE

Gautier MADOE

01 76 21 75 08



SCET

Michaël FOSSÉ

01 53 44 07 48



SOCIETE FORESTIERE

Alain GUILLON

01 40 39 81 25





VOIR PLUS LOIN AVEC L'UNSA

Tout l'UNSA dans votre poche !

Téléchargez notre application
Android dans le Play Store Google



UNSA CDC
Julien Bottemanne - Actualités et magazines

Bientôt disponible également sur iOS

L'UNSA Groupe CDC c'est aussi sur cdc.unsa.org et sur :

